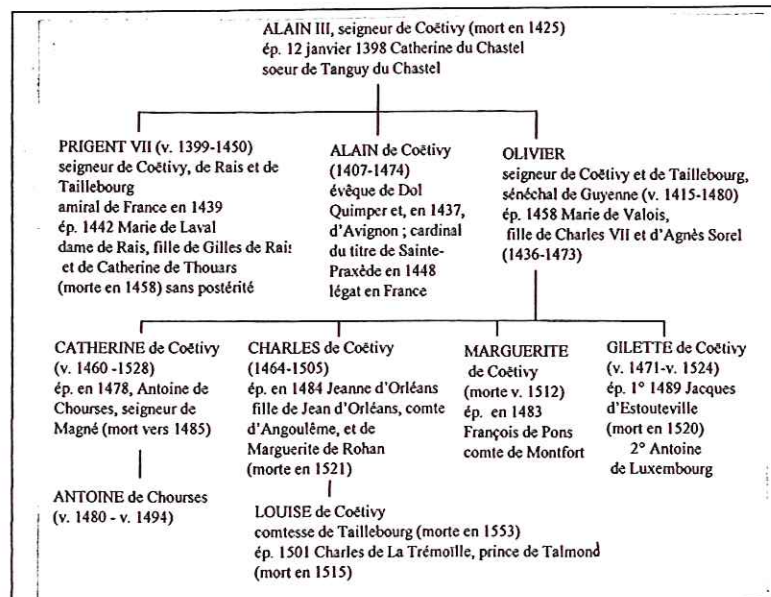


LES LIVRES D'HEURES MANUSCRITS ⁽¹⁾

Le ^{xv}^e siècle fut sur le plan spirituel l'âge d'or des livres d'Heures. L'historien belge L. Delaissé les a justement qualifiés de "best-sellers du bas Moyen Age" (2) En effet, la popularité de ces petits recueils fut telle qu'ils forment la plus grande catégorie de manuscrits enluminés actuellement existante. Malgré des siècles de pertes et de destructions, des milliers d'entre eux nous sont parvenus jusqu'à nos jours. A titre d'exemple quantitatif, en 1927, le chanoine V. Leroquais en répertoriait au moins trois cents conservés à la Bibliothèque nationale à Paris (3). C. de Hamel, chef du département des manuscrits occidentaux chez Sotheby's, à Londres, en dénombre autant à la British Library et au Fitzwilliam Museum (4). On trouve les livres d'Heures non seulement dans les collections publiques et particulières, mais aussi dans le circuit commercial et, avis aux amateurs riches et déterminés, il est encore possible d'en collectionner. Mais l'importante production de livres d'Heures n'a pas nécessairement impliqué une qualité médiocre: que l'on pense aux *Tres riches Heures* du duc de Berry, conservées au Musée Condé de Chantilly, ou aux Heures d'Anne de Bretagne, conservées à la Bibliothèque nationale à Paris, il est manifeste que ces objets, parfois si petits, rivalisent entre eux de somptuosité et de magnificence.

Les livres d'Heures qui serviront ici d'exemple ont la caractéristique d'avoir appartenu, entre le ^{xv}^e et le début du ^{xvi}^e siècle, à certains membres bibliophiles de la famille de Coëtivy, à savoir Prigent (vers 1399-1450), amiral de France de Charles VII, ses frères Alain (1407-1474), évêque, cardinal et légat, et Olivier (vers 1415-1480), sénéchal de Guyenne, ce dernier ayant eu l'insigne honneur d'avoir épousé Marie de Valois, fruit des amours de Charles VII et d'Agnès Sorel. Une de leurs filles, Gillette (vers 1471-vers 1524), sera également évoquée au cours de ces lignes.

Tableau 1 :
Généalogie des Coëtivy
au ^{xv}^e siècle



- (1) Cet article tire sa documentation des recherches effectuées au cours d'une thèse d'Ecole des chartes soutenue en mars 1999 : *Une famille de bibliophiles au ^{xv}^e siècle : les Coëtivy*.
- (2) L.M. J. Delaissé, "The importance of the Book of Hours for the History of the Medieval Book", dans *Gatherings in honor of Dorothy Miner*, Baltimore, 1974, p. 203-225. Cet article fut publié après la mort de son auteur survenue en 1972.
- (3) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1927, 3 vol. et un supplément.
- (4) C. de Hamel, "Books of Hours 'imaging' the word", dans *The Bible as Book, the Manuscript Tradition*, Londres, 1998, p. 137-143, à la p. 137.

C'est donc à travers des exemples concrets que sont ici abordés l'histoire, la composition et les usages du livre d'Heures médiéval.

De l'acte d'oraison au recueil de prières : genèse et structure du livre d'Heures

De nos jours, l'heure est une portion du temps rigoureusement calculée de soixante minutes. Au Moyen Age, on qualifiait d'Heures les prières récitées à des heures spéciales de la journée : les heures canoniales. L'évolution fut telle que ces prières, qui rythmaient et divisaient la journée en heures canoniales, prirent, à leur tour, le nom d'Heures. Voici à quels moments de la journée étaient prononcées les différentes prières des Heures: celles de Matines et de Laudes étaient récitées de minuit au crépuscule, celle de Prime au lever du soleil, de Tierce à neuf heures du matin, de Sexte à midi, de None à trois heures de l'après-midi, de Vêpres au coucher du soleil et de complies (5) au crépuscule.

L'un des buts primitifs de l'Eglise était de consacrer à Dieu les principaux moments de la journée à la prière (6), au moyen d'un office consistant en Heures. Apparurent d'abord celles du matin et du soir, auxquelles s'ajoutèrent celles récitées à tierce, sexte et none. Il y eut enfin dédoublement des Heures récitées à laudes et à vêpres, pour donner celles prononcées à prime et à complies. A ces heures canoniales, lorsque l'office complet et quotidien fut constitué, c'est-à-dire au VIII^e siècle, l'Eglise préconisa aux clercs de se réunir pour chanter les louanges du Seigneur.

Les livres nécessaires à la récitation de cet office étaient multiples. Leur usage se développa du V^e au X^e siècle. L'office était notamment contenu dans le psautier, l'antiphonaire, l'hymnaire, le lectionnaire homiliaire, le lectionnaire hagiographique, ou encore le collectaire, soit au total neuf ouvrages dont certains comportaient souvent plusieurs volumes. Progressivement s'introduisit l'usage de réciter l'office en voyage, au travail ou chez soi; c'est pourquoi, au cours du XI^e siècle, ces différents livres furent compilés en un recueil unique, abrégé et transportable, le bréviaire.

De leur côté, les laïcs éprouvèrent tout autant le besoin d'assurer leur salut par la récitation des Heures et, certains d'entre eux du moins, utilisèrent le psautier comme livre de prières. C'est précisément pour l'usage des laïcs que les livres d'Heures se constituèrent au cours des XII^e et XIII^e siècles, en amalgamant des éléments du psautier et du bréviaire. Selon V. Leroquais, la cellule primitive du livre d'Heures "s'est détachée du bréviaire, s'est agrégée d'abord au psautier, puis, après quelque temps, a abandonné celui-ci et s'est épanouie dans le livre d'Heures proprement dit" (7). Les premiers livres d'Heures sont donc une combinaison du psautier et des éléments les plus anciens du livre d'Heures, ce dernier pouvant être considéré comme une décantation du bréviaire. On parle alors pour ce type d'ouvrage de "psautier-livre d'Heures". Le premier formait au début la partie la plus importante du manuscrit, le second était une sorte d'appendice qui prit une place de plus en plus grande jusqu'à ce qu'il se détachât du psautier.

(5) Le terme de complies vient de l'expression latine *completa hora*, littéralement "heure achevée", c'est à dire la dernière heure, qui achève la journée.

(6) La prière incessante selon un rythme quotidien est suggérée par le message du Nouveau Testament. Il faut chercher encore plus loin les fondements de cette pratique car la prière chrétienne a hérité d'usages du judaïsme ancien, et en particulier la prière régulière, à caractère fortement domestique, qui a lieu au moins deux fois par jour, à heures fixes, le matin et le soir (voir E. Palazzso, *Histoire des livres liturgiques : le Moyen Age, des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993, 255 p.).

(7) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927), p. XXIII.

Si le livre d'Heures est lié dans sa genèse au bréviaire et au psautier, en revanche il en diffère en ce sens qu'il n'est pas livre officiel de la prière liturgique. Ainsi Dom Guéranger, qui dressa au siècle dernier une typologie des livres liturgiques, ne classait pas le livre d'Heures dans cette catégorie (8). Et pour cause : celui-ci est indépendant du cycle liturgique — il ignore en effet la succession des fêtes de l'année chrétienne — et ne revêt aucun caractère obligatoire : sa récitation est affaire de dévotion privée. C'est un recueil d'offices et de prières pour les fidèles, en somme un bréviaire à l'usage des laïcs (9).

Nous pouvons distinguer trois séries d'éléments qui composent les livres d'Heures manuscrits : d'une part les textes essentiels, qui constituent la cellule primitive détachée du bréviaire ; d'autre part les textes secondaires et, en dernier lieu, les textes accessoires.

Les éléments essentiels sont le calendrier, qui indique pour chaque mois les fêtes des saints et les translations ; les Heures de la Vierge, office de prières qui donne — peut-être — son nom à l'ensemble du recueil ; les sept psaumes de la pénitence, choisis pour exprimer la douleur que l'homme ressent de ses péchés et pour en solliciter le pardon (10), immédiatement suivis des litanies des saints, l'une des formes les plus anciennes de la prière liturgique remontant aux origines mêmes du culte chrétien ; les suffrages, existant depuis le XI^e siècle, prières adressées à un saint afin d'obtenir son intercession auprès de Dieu, et composées d'une antienne (11), d'un verset et d'une oraison ; et l'office des morts, qui s'est constitué au X^e siècle.

Dans son développement, la cellule primitive s'est appropriée d'autres éléments, secondaires : les péripécies évangéliques, ou fragments des quatre Évangiles, que les fidèles entendent lire à quatre grandes fêtes : l'Évangile de la messe de Noël (prologue de s. Jean, I, 1-14), de l'Annonciation (Luc, I, 26-38), de l'Épiphanie (Matthieu II, 1-12) et de la fête de la Séparation des Apôtres (Marc XVI, 14-20) ; la Passion selon s. Jean, bien souvent *in extenso* ; deux prières à la Vierge qui eurent un grand succès au Moyen Âge : *O intemerata* (12) et *Obsecro te* (13) ; les Heures de la Croix et du Saint Esprit, offices généralement très raccourcis ; les Joies de la Vierge, au nombre de cinq, sept, neuf ou quinze ; les sept Requêtes à Notre Seigneur.

Des éléments apparaissent plus rarement : ce sont les quinze psaumes graduels, le psautier dit de s. Jérôme, des offices de divers saints, très simplifiés, et enfin, des prières privées :

C'est peut-être la partie la plus riche, la plus pittoresque et la plus variée, celle où se reflète le mieux l'âme du Moyen Âge. Ce qui lui donne une saveur particulière, c'est qu'on y rencontre [...] le plus souvent la prière extra-liturgique, la prière privée, celle qui a jailli spontanément de l'âme populaire, qui a traduit à un moment donné, ses besoins et ses aspirations (14).

(8) Dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, 2^e édition, t. III (1883), p. 271-272 : " ... les Heures, soit manuscrites, soit imprimées, [...] n'appartiennent pas à la classe des livres liturgiques. Qu'elles soient écrites à la main ou qu'elles soient le produit de l'art typographique, elles ont toujours été destinées à l'usage privé, soit des princes ou princesses, soit des simples particuliers. On y rencontre, il est vrai, des formules nombreuses appartenant à la liturgie, mais ces formules y apparaissent mêlées avec des prières de dévotion qui n'ont jamais fait partie de l'usage liturgique".

(9) Cette expression a été employée par le chanoine V. Leroquais, dans son introduction au *Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927).

Le bréviaire, dont le livre d'Heures tire ses principaux éléments, est le livre officiel de la prière liturgique. Sa récitation n'a pas un acte de dévotion privée, c'est une fonction publique. Il est le livre du prêtre ou du religieux.

(10) Les psaumes sont presque tous précédés de l'antienne *Ne reminiscaris* (Tob. III, 3). Il s'agit des psaumes 6 (*Domine, ne in furore tuo arguas me*), 31 (*Beati quorum remissae sunt iniquitates*), 37 (*Domine, ne in furore tuo arguas me*), 50 (*Miserere*), 101 (*Domine, exaudi orationem meam*), 129 (*De profundis*), et 142 (*Domine, exaudi orationem meam*).

(11) Le terme d'antienne provient du latin ecclésiastique *antiphona*, qui dérive lui-même d'un mot grec signifiant "qui répond". Il s'agit d'un chant liturgique, à l'origine chanté par deux chœurs qui se répondaient. L'antienne, mélodie syllabique dont le texte est un verset du psaume, était le plus souvent chanté avec les psaumes mêmes.

(12) Né au XII^e siècle dans le milieu cistercien.

(13) Prière pour recevoir l'assistance de la Vierge sur son lit de mort.

(14) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927), p. XXIX

Ces prières sont d'un grand intérêt pour l'historien des religions qui étudie le processus de démocratisation et d'individualisation du sentiment religieux au bas Moyen Âge. Si nombre de ces prières sont entachées de superstitions (15), beaucoup d'autres sont remarquables par leur accent de sincérité et de confiance. Il n'est qu'à relire l'oraison pour les malades adressée à la Vierge, au f. 243 d'un livre d'Heures qui fut jadis bien de Prigent de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511) :

O tres certaine esperance, desfenderesse et dame de tous ceulz qui attendent [...] fontaine de misericorde et de sainte pitié, vermeille rose, pardoulce chair, lys blanc et odorans, parentiere purté, petite violette...

En définitive, la cellule originelle du livre d'Heures, dont les éléments sont empruntés au bréviaire — calendrier, petit office de la Vierge, psaumes de la pénitence, litanies, suffrages et office des morts —, s'agrégea d'abord au psautier, dont elle constituait une sorte d'appendice, puis, après quelque temps, abandonna celui-ci et s'épanouit dans le livre d'Heures proprement dit.

Iconographie des Heures (16)

C'est par leur ornementation que les livres d'Heures ont le plus souvent attiré l'attention. S'ils sont directement issus, par leur contenu, des ouvrages liturgiques, en revanche ils en diffèrent par une plus grande liberté, notamment dans le choix des illustrations. Ces livres, commandés individuellement par les laïcs, sans contrôle du clergé, pouvaient être décorés avec plus ou moins de luxe en fonction de la richesse et du rang social du propriétaire.

La décoration des livres d'Heures manuscrits peut être considérée sous plusieurs aspects, à commencer par celui de l'écriture. La plus couramment employée dans la copie d'un livre d'Heures était l'écriture en *littera formata* ou lettre de forme, la plupart du temps destinée aux livres d'usage solennel. Il existe toutefois des exceptions, témoin le manuscrit Western 82 conservé aujourd'hui à la Chester Beatty Library de Dublin, où c'est l'écriture dite gothique bâtarde qui a été utilisée. Ce détail a permis d'identifier le recueil comme faisant partie d'une série de livres d'Heures peints par le Maître de Dunois, enlumineur actif à Paris entre les années 1440 et 1460, dont une caractéristique est d'avoir été écrits de cette écriture bâtarde moderne (17).

Les autres éléments que comprend la décoration des livres d'Heures sont les initiales historiées — celles dont le champ est occupé par une histoire ou illustration peinte, si petite soit-elle —, les initiales ornées, les bordures, les encadrements, et les miniatures. L'originalité de cette décoration réside plus dans le choix des sujets que par les éléments qui la composent. Le calendrier présente ainsi une suite de tableaux variés et pittoresques. Tantôt sa décoration reproduit les signes du zodiaque et les travaux des mois — travaux exclusivement agricoles parce que, sans doute, ce sont les mutations saisonnières de la campagne et l'évolution du labeur paysan qui rendent le mieux compte du déroulement du temps (18) —, tantôt et plus tardivement, les calendriers se présentent avec des figures évoquant l'accord entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Enfin, cette même partie du livre d'Heures est accompagnée de médaillons évoquant les principales fêtes de chaque mois.

(15) Dans un livre d'Heures espagnol, on trouve notamment une invocation contre les punaises. Il faut souligner qu'une pareille prière, quasiment superstitieuse, n'aurait jamais été tolérée dans un livre de prières officiel : sa présence démontre donc que les livres d'Heures étaient libérés du contrôle du clergé. Des oraisons contre la peste sont elles aussi fréquentes, telles ces "litanies envoyées par le saint père le pape Leon [III] à l'empereur Charlemaigne" afin de le préserver de "peste et contagion" (Rennes, BM, ms. 1511, f. 1-3).

(16) La plupart des illustrations et les exemples de manuscrits cités dans ce paragraphe sont représentés à la fin de l'article.

(17) F. Avril, N. Raynaud, *Les manuscrits à peintures en France, 1440-1520* [expos. Paris, N+BNF, 16 octobre 1993-16 janvier 1994], Paris, 1993, p. 37

(18) Cette thématique est ancienne et elle fleurissait également aux portails des cathédrales.

Les fragments des Evangiles sont illustrés des figures de chaque évangéliste. La Passion est décorée de sujets se rapportant aux souffrances du Christ. L'office de la Vierge est généralement la partie la mieux ornée : les Heures débutent par une miniature et se distinguent entre elles par le thème de leur illustration. On trouve ainsi traités la salutation angélique à Matines, la Visitation à Laudes, la Nativité à Prime, l'annonce aux bergers à Tierce, l'Epiphanie à Sexte, la Purification à None, la Fuite en Egypte à Vêpres et le couronnement de la Vierge à Complies. Il est bon de souligner au passage que les miniatures des Heures de la Vierge ne correspondent pas au texte et n'ont donc pas pour fonction de l'illustrer : autant celles-ci représentent des scènes tirées des Evangiles, autant le texte s'attache à l'Ancien Testament, en particulier à certains passages des Psaumes, de Job, du Cantique des Cantiques et de l'Ecclésiastique.

Quant aux Heures de la Croix et du Saint Esprit, elles ne sont accompagnées chacune que d'une seule peinture, généralement le Christ en croix d'une part, la descente du Saint Esprit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte d'autre part. Les psaumes de la pénitence présentent une illustration presque toujours empruntée à l'histoire de David. Si les litanies des saints ne sont généralement pas décorées, on trouve en revanche un grand choix de peintures dans l'office des morts, évoquant le décès et les obsèques, mais aussi la résurrection de Lazare et Job sur son fumier, en liaison avec les plus beaux textes de cet office. Les suffrages sont souvent richement illustrés et les peintures représentent les saints appropriés. Enfin, les Joies de la Vierge sont accompagnées de scènes tirées de la vie de Marie, et les sept Requêtes de la Résurrection des morts et du Jugement dernier.

Eléments sacrés et profanes se combinent parfois de manière originale dans les livres d'Heures. Il en va ainsi dans l'un d'entre eux (Rennes, BM, ms. 1511), où une iconographie cynégétique agrément les bordures du recueil.

Les problèmes d'identification

La principale démarche du chercheur face à un livre d'Heures consiste à identifier le lieu de fabrication ainsi que le destinataire du manuscrit.

En ce sens, savoir pour quel diocèse ou pour quelle abbaye le recueil a été composé permet d'établir une présomption sérieuse en faveur de l'origine du livre d'Heures. Déterminer le diocèse revient à identifier l'usage, c'est-à-dire la coutume liturgique d'un lieu donné (19). Dans les années 20, le bibliothécaire de la Bodleian Library, F. Madan, suggérait de prendre dans l'office de la Vierge les antiennes et les capitules (20) de Prime et de None (21), indiquant là un moyen pratique de connaître l'usage d'un livre d'Heures (22). Depuis, il a été constaté que la méthode était insuffisante dans un certain nombre de cas. L'idée vint alors au chanoine V. Leroquais de donner une base plus large au système, de l'étendre non pas seulement à quelques antiennes et capitules, mais à l'office de la Vierge tout entier (23).

(19) Sur les 135 diocèses de l'ancienne France, seule une trentaine disposait de son propre usage, le reste ayant adopté celui de Rome.

(20) Le capitule est un court passage de l'Ecriture, qu'on lit après les psaumes, au cours des différentes heures de l'office.

(21) Les Heures de Prime et de None - tout comme celles de Tierce et de Sexte - comportent trois psaumes précédés d'une hymne et suivis d'un capitule et d'une oraison. Chaque psaume est précédé d'une antienne (voir N. 11).

(22) F. Madan, "The localization of Manuscripts", dans *Essays in History presented to Teginald Lane Poole*, Oxford, 1927, p. 5-29, aux p. 216-29. Cet article fut par ailleurs publié en juillet 1920 dans *The Bodleian quarterly record*, sous le titre "Hours of the Virgin Mary (Tests for localization)" (voir Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I 1927), p. XXXVI).

(23) Abbé V. Leroquais, *Les livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. I (1927), p. XXXVII-XXXIX.

Toutefois, cela s'est avéré encore insuffisant pour un livre d'Heures jadis possédé par Prigent de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511) : l'ouvrage semble suivre l'usage de Troyes, d'après l'étude de l'office de la Vierge, mais l'antienne de Prime est empruntée à l'usage de Besançon ou de Genève. C'est alors que d'autres éléments du livre d'Heures peuvent venir confirmer la provenance supposée : dans le calendrier on trouve *ste Mathie*, vierge vénérée à Troyes, et dans les suffrages, au f. 182, s. Godon, natif de Verdun, neveu de s. Wandrille, devant lequel il fit profession à Fontenelle ; Godon devint par la suite abbé fondateur d'Oye, près de Sézanne-en-Brie (24) Ces arguments pourraient enfin conforter celui qui attribue l'illustration au Maître de Troyes, enlumineur actif en Champagne au début du *xv^e* siècle.

Pour un autre livre d'Heures de Prigent de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82), Matines et Laudes des Heures de la Vierge ont permis d'en identifier l'usage : l'hymne des Matines (25) *O quam glorifica luce coruscas* est à l'usage de Paris. A cette même partie de l'office, l'antienne suivant les psaumes est *Exaltata es sancta Dei genetrix*, propre également à Paris ; quant à l'antienne des Laudes (26) *Benedicta tu*, au capitule *Te laudent angeli*, à l'hymne *Virgo Dei genetrix* et enfin à l'antienne *Haec est regina*, tous suivent l'usage de Paris. L'illustration vient par ailleurs confirmer cette localisation : on aperçoit les tours de Notre-Dame de Paris au f. 108 (27) de l'office des morts.

Les armoiries des livres d'Heures sont un indice très important pour connaître le destinataire ou le premier possesseur de ces derniers. Voici un exemple des précisions apportées par l'étude des armoiries, celui du livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy, déjà évoqué plus haut (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82), remarquable par la concentration des devises et autres marques de possession, de même que par la diversité de leurs formes, ce que D. Byrne résumait ainsi :

The Coetivy Hours are, so to speak, almost aggressively heraldic. While many Hours leave us with no clues to the original ownership, here over 100 folios carry arms, mottoes, or both of them together (28).

Ainsi découvre-t-on sur un grand nombre de feuillets des armes qui, *fascées d'or et de sable de six pièces*, sont celles de la famille de Coëtivy (29). De fait, ces armes en recouvrent d'autres plus anciennes dont on trouve la trace à certains feuillets, notamment au f. 21 (30). L'écu est écartelé, au 1 et 3, *fascé d'or et de sable de six pièces*, qui, comme il vient d'être vu, désigne les Coëtivy. Au 1 et 4, l'azur, plus ou moins écaillé, apparaît. On y reconnaît les armes de la famille de Rais (31). Or Prigent de Coëtivy fit tout autant usage des armes cachées que de celles actuellement visibles (32). Il adopta les premières à la suite de l'acte qui modifia, le 26 juillet 1443, la clause de son contrat de mariage du 14 juin 1442 avec Marie de Rais où Prigent devait renoncer à ses propres armes et prendre celles de son épouse (33). La datation du manuscrit peut être alors envisagée : en 1443, Prigent modifia ses armes et opta pour un écartelé. Il mourut en 1450 sans hoir et personne ne reçut ces armes. Le manuscrit fut donc réalisé entre 1443 et 1450. On peut resserrer la période : c'était la coutume de célébrer un mariage avec un livre d'Heures. Or celui-ci est particulièrement somptueux, il devait donc marquer un grand événement. La profusion d'armes confirme un changement de statut. Le livre d'Heures de Dublin fut donc commandé vers 1443.

(24) Sézanne-en-Brie, dép. Marne, ar. Epernay, ch-l. ct.

(25) Les Matines débutent par l'invitoire suivi d'une hymne, d'une antienne, de trois psaumes et de trois leçons dont les deux premières se terminent par un répond et la troisième par le *Te Deum*.

(26) Les Laudes se composent d'une antienne, de cinq psaumes, du capitule, de l'hymne, du *Benedictus* et de l'oraison.

(27) Les feuillets indiqués en gras font partie des illustrations à la fin de l'article.

(28) D. Byrne, *The Coetivy Hours*, th. Master of Arts, Dublin, Univ. of Ireland, 1973, dactyl., p. 249-250 ; il existe un bon article résumant cette thèse : "The Hours of the Admiral Prigent de Coëtivy", dans *Scriptorium*, t. 28 (1974), n° 2, p. 248-261.

(29) J.B. Rietstap, *Armorial général*, Gouda, t. I (1884), p. 422 ; J. de Morenas, *Grand Armorial de France*, Paris, 1934-1949, t. II, p. 470.

(30) Un possesseur plus récent aura sans doute voulu révéler par grattage les armes primitives.

(31) Charles VII fit concession à Gilles de Rais, en septembre 1429, par lettres données à Sully-sur-Loire, du droit d'ajouter à son blason "une orlure des armes de France en laquelle aura fleurs de liz d'or semées sur champ d'azur", ce qui donne en définitive l'écu suivant : *Selé sur champ d'azur de fleurs de lys d'or à l'écusson chargé d'une croix en abîme*.

(32) Un sceau de 1449 l'atteste (J. Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Claurambault*, Paris, 1885-1886, t. I, p. 280, n° 2648).

(33) Paris, Arch. NAT., 1 AP 570.

Mais alors, pourquoi les armes primitives des Coëtivy recouvrent-elles celles adoptées par Prigent après son mariage ? La réponse se trouve au f. 283, où un chapeau de cardinal surmonte les armes qui sont celles d'Alain de Coëtivy, lesquelles on peut voir également sur son tombeau à Rome, dans l'église de Sainte-Praxède. En définitive, les armoiries actuelles sont celles d'Alain, repeintes sur les originales, lorsqu'il entra en possession du manuscrit après la mort de son frère en 1450. Les armes recouvertes sont celles de Prigent, qu'il employa de 1443 jusqu'à sa mort. Le livre fut sans doute commandé pour célébrer son mariage avec Marie de Rais et afficher son changement de statut, l'amiral portant désormais les armes des sires de Rais écartelées avec les siennes.

Deux devises sont en outre très fréquemment répétées : "Dame sans per" et "Helas ! belle merci", parfois accompagnées d'une feuille de fougère ou tracées sur un miroir entouré d'une bordure dorée (ff. 307, 342v). L'ambiguïté (34) de l'adresse du "Dame sans per" est nourrie par ce que cette devise se trouve ici dans un livre d'Heures à Notre Dame, la dame céleste, pure et irréprochable, face à la dame terrestre, Marie de Rais dont elle est en outre la patronne. La dévotion de Prigent de Coëtivy à Notre Dame se manifesterait donc dans ce recueil rendant hommage à la patronne de sa jeune épouse. A moins de comprendre la "dame sans per" comme étant orpheline de l'élément paternel, ce qui est bien le cas de Marie dont le père Gilles fut brûlé à Nantes en 1440.

En plus des armoiries et des devises, il arrive enfin que la figuration du destinataire soit employée comme marque de possession : au f. 141, le portrait de Prigent apparaît dans une miniature annonçant une prière à s. Michel, patron des hommes de combat français. D'autres figures qui pourraient bien représenter l'amiral apparaissent au f. 171 et dans la marge inférieure du f. 295v, et surtout au f. 226v, où Prigent sur son lit de mort remet son âme, représentée par un petit être nu, à la Vierge.

Du livre d'Heures à l'usage de Troyes, également dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511), le mystère demeure quant à l'identification du ou des premiers possesseurs. Des indices peuvent cependant apporter quelques lumières et nourrir des hypothèses : certaines prières s'adressent plus particulièrement à un homme ou à une femme, ce qui permettrait de confirmer qu'il s'agit là d'un livre d'Heures destiné à un couple. En effet, au f. 183v, le suffrage de Gabriel est formulé au féminin : "*Deus, propicius esto michi peccatrici*". Or au f. 236, la prière *Obsecro te* est rédigée au masculin : "*...et in omnibus illis rebus, in quibus ego sum facturus, locuturus aut cogitaturus, omnibus diebus et noctibus, horis atque momentis vite mee.*"

Il est sûr que les destinataires ont souhaité être représentés aux ff. 251 et 255v : pour le premier feuillet, on voit s. Michel accompagné d'un orant au visage effacé et visiblement barbu, agenouillé devant l'Archange, un écusson d'armoiries demeuré blanc à ses côtés. Pour l'autre feuillet, s. Jean-Baptiste est représenté avec une orante en costume civil, agenouillée, un agneau sur les genoux.

Et comment interpréter l'écu, au f. 84v, que l'on peut décrire héraldiquement de la manière suivante : *croix en forme de tau chargée d'échelles*. C'est au regard des couleurs que l'on penche pour l'hypothèse d'un écu évoquant les *arma Christi* stylisées : marron pour ce qui pourrait être une croix, noir pour d'éventuelles échelles et blanc pour le reste. Aucune comparaison n'est possible avec une miniature qui lui correspondrait, car il s'agit d'une page de texte, très exactement le Psaume 50

Miserere mei Deus, secundum magnam misericordiam tuam, et secundum multitudinem miserationum tuarum...

Ce qui est en revanche certain, c'est que ce livre appartient à l'amiral Prigent de Coëtivy. Ses devise et signature sont clairement identifiables au f. 186v, par ailleurs blanc : "Dame sans per. A Prigent". Il est impossible cependant d'affirmer que Prigent fut le destinataire de ce manuscrit. Il faut toutefois signaler qu'il a pu acquérir le recueil alors qu'il était lieutenant du roi en Champagne (35). Le manuscrit de Rennes n'est pas identifiable dans les inventaires connus de livres de Prigent, qui citent certes des livres d'Heures, mais qui décrivent ces derniers de telle sorte qu'il est impossible de conclure que l'un d'entre eux correspond au manuscrit 1511.

Ainsi, à la lumière de ces exemples, il est possible de voir combien l'identification du lieu et du possesseur d'origine d'un livre d'Heures peut être ardue et qu'il est nécessaire de considérer plusieurs éléments pour étayer les hypothèses avancées.

(34) En règle générale, les devises présentent un caractère énigmatique dont les clés des arcanes ne sont bien souvent détenues que par les seuls possesseurs.

(35) Paris, BNF, Clairambault 948, f. 77 : "Pregent de Coetivy et de Retz, admiral de France, etably lieutenant de roy en Champagne, 1439 (le reste de la phrase est illisible)".

Fonctions et utilisations des livres d'Heures

Que représentaient les livres d'Heures aux yeux de leurs propriétaires ? Comment étaient-ils utilisés ? Il semble que la diffusion de ces petits recueils fut telle que chaque classe sociale laïque, depuis les rois et les ducs de sang royal jusqu'aux bourgeois fortunés et leurs épouses, souhaita se doter de livres de prières personnels. Tous ceux qui savaient lire et même parfois certains analphabètes désiraient en posséder un.

Les livres d'Heures pouvaient servir à l'apprentissage de la lecture. Il ne faut pas oublier, soit dit en passant, que la mère jouait un rôle important dans l'éducation de ses enfants, en particulier dans la transmission du savoir intellectuel. Et Marie de Valois, épouse d'Olivier de Coëtivy, n'y dérogea pas. Une lettre qu'elle adressa, en 1471, à ce dernier, montre bien l'usage qu'elle fit des livres d'Heures:

Monseigneur, a votre departement j'ai oublié de vous dire, et vous en prier, que votre plaisir fut de m'envoyer des Heures pour mes petits enfans qui sont a l'ecole (36).

C'est le plus souvent à l'occasion d'un mariage que l'on entrain en possession d'un livre d'Heures. Il était fréquent qu'un fiancé commandât ou achetât un livre de prières pour en faire cadeau à sa promise, ce qui vient d'être vu avec le manuscrit Western 82 de la Chester Beatty Library de Dublin, réalisé à l'époque du mariage de Prigent de Coëtivy et de Marie de Rais. Ces livres d'heures matrimoniaux inaugurèrent une mode appelée à se perpétuer des siècles durant : en 1874, lors du mariage de son deuxième fils Alfred, duc d'Edimbourg, avec la fille du tsar, la reine Victoria envoya deux livres de prières à Saint-Pétersbourg : l'un, ordinaire, était destiné au fiancé et l'autre, enluminé, réservé à la promise.

Les livres d'Heures avaient aussi une fonction mondaine, car ils marquaient le rang social et constituaient les bijoux de la collection de bibliophiles fortunés. Les livres d'Heures devinrent par conséquent des objets de parure : de petite taille, il était facile et de bon ton pour les femmes de la noblesse d'en porter à la main. Une ballade souvent citée, composée par le poète Eustache Deschamps (1344-1406) qui fut au service de Charles VI et de Louis d'Orléans, est une satire de la vogue que les livres d'Heures connaissaient parmi les femmes de la bourgeoisie fortunée. Elles ne pouvaient pas, semble-t-il, paraître sans eux à l'église. Objet de coquetterie féminine, le livre d'Heures faisait alors partie des superfluités indispensables:

Heures me fault de Nostre Dame,
Si comme il appartient a fame
Venue de noble paraige,
Qui soit de soutil ouvraige,
D'or et d'azur, riches et cointes,
Bien ordonnees et bien pointes,
De fin drap d'or tresbien couvertes;
Et quant elles seront ouvertes,
Deux fermaulx d'or qui fermeront,
Qu'adoncques ceuls qui les verront
Puissent par tout dire et compter
Qu'on ne peut plus belles porter (37).

On prétend parfois que les livres d'heures sont le reflet de la vanité et de la richesse de leurs propriétaires plutôt que le miroir de leur dévotion. Bien qu'il y ait quelque vérité dans cette remarque, il faut rester prudent lorsque l'on croit pouvoir pénétrer, cinq siècles après ou davantage, la mentalité des hommes et des femmes dont on tient aujourd'hui le livre d'Heures entre les mains. L'apparat allait souvent de pair avec la piété car le luxe ne pouvait être séparé de la religion.

(36) Ed. P. Marchegay, *Lettres de Marie de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, à Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, son mari (1458-1472)*, Les Roches-Baritaud, 1875, n° 32, p. 28.

(37) E. Deschamps, *Oeuvres complètes*, éd. Queux de Saint-Hilaire et G. Taunaud, Paris, 1878-1904, t. IX, n° XV, p. 45-46.

L'usage fréquent ou modéré que le propriétaire laïque faisait de son livre d'heures dépendait à la fois de son caractère et des circonstances. Les allusions des chroniqueurs et autres auteurs quant aux pratiques de leurs protecteurs en matière de dévotion sont trop précises pour être ignorées. Le fait que la volage reine Isabeau, femme de Charles VI, lisait ses nombreux livres d'Heures durant la nuit est établi par les comptes royaux, dont diverses mentions font état de paiements de bougies, de candélabres et de lampes en ivoire, qui lui étaient spécialement livrés à cet effet (38).

Il existe encore de nombreux témoignages de l'utilisation fréquente des livres d'Heures : certaines pages sont déchirées tandis que d'autres, vierges à l'origine, et même des marges, sont employées pour des oraisons supplémentaires, que des mains plus récentes ont copiées. Enfin, de tels ouvrages tenaient lieu de "livres de raison", qui consignaient avec soin les naissances et les décès.

Itinéraires, aléas et errances

Un livre d'Heures pouvait se transmettre par héritage comme il vient d'être expliqué pour celui remis à Alain de Coëtivy après la mort de son frère Prigent (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82).

Un autre livre d'Heures, conservé aujourd'hui à Vienne, passa d'Olivier de Coëtivy et Marie de Valois à leur fille Gillette (Österreichische Nationalbibliothek, cod. 1929). Une partie de ses miniatures, généralement les meilleures, sont accompagnées, dans les marges, d'écussons et de bannières qui unissent les armes de la famille de Coëtivy, *fascé d'or et de sable de six pièces*, aux armes de France chargées d'un filet en bande de gueules. En outre, dans plusieurs des bordures, apparaît un groupe de lettres O. M. réunies par un lacs d'amour. D'après ces emblèmes héraldiques, on peut conclure en toute certitude que le manuscrit a été peint originellement pour Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, conseiller et chambellan du roi, sénéchal et lieutenant de Guyenne, et pour sa femme Marie de Valois, la seconde des filles de Charles VII et d'Agnès Sorel. Bien plus, le manuscrit renferme les portraits de ces deux époux. Au f. 155, dans la marge de la miniature représentant l'Annonciation, on voit Olivier de Coëtivy priant à genoux, en costume de guerre, ayant, passée sur son armure, une cotte reproduisant la fasce de son blason. Au f. 315, en marge de l'image du Calvaire apparaît, également en oraison, Marie de Valois, ayant devant elle un prie-Dieu recouvert d'un tapis blasonné mi-parti de Coëtivy et de France au filet en bande. Le même blason mi-parti est peint, disposé en losange, comme il convient pour une femme, au bas de la page, soutenu par un lévrier blanc à dextre, et un lion à senestre, les deux animaux héraldiques portant des mantelets également blasonnés toujours des mêmes armes.

Après Olivier de Coëtivy et Marie de Valois, ce livre passa à la plus jeune des filles : Gillette de Coëtivy. Celle-ci fit ajouter au volume quatre feuillets. Elle fut mariée en premières noces à Jacques d'Estouteville, seigneur de Beyne et de Blainville, prévôt de Paris, et en secondes à Antoine de Luxembourg, comte de Brienne. Les feuillets rajoutés pour elle, et qui sont tous quatre identiques, sont consacrés à rappeler ces deux unions successives. Dans chacun d'eux, les deux faces sont entièrement occupées par un grand blason en forme de losange, ce qui indique qu'il s'applique à une femme, accompagné dans les angles d'initiales enlacées. Aux rectos des feuillets, les armes et initiales GJ de Gillette et de Jacques, puis aux versos, les armes et initiales GA de Gillette et d'Antoine témoignent de cette appartenance.

Mais lorsque la branche d'une famille s'éteint, ce qui est le cas pour les Coëtivy au début du XVI^e siècle, l'itinéraire d'un livre d'Heures peut se complexifier au point tel que le petit volume passe entre les mains de diverses personnes, voire voyage à travers divers pays avant de revenir parfois dans sa région de naissance. Il existe bien souvent des pans entiers de périodes pour lesquels la piste des livres d'Heures se perd et que le cheminement du manuscrit demeure inconnu entre la fin du XV^e et le XVIII^e, voire le XIX^e siècle.

(38) Un ordre de paiement extrait des comptes royaux et destiné à une "petite paellet d'yvoire pour attacher la chandelle quant la royne dist ses heures" est cité par M. Meiss, *The de Levis Hours and the Bedford workshop*, New Haven, 1972, p. 8, n. 5.

Pour en revenir au manuscrit Western 82 de la Chester Beatty Library de Dublin, le livre demeura sans doute en Italie après 1474, lorsque meurt à Rome le cardinal Alain de Coëtivy. Il appartient au comte de Bardi au XIX^e siècle. Lortic, relieur parisien (39), réalisa une reliure aux armes de ce noble d'Empire. Le vendredi 12 mars 1897, G. S. Pallotti, antiquaire florentin, apporta le livre d'Heures à L. Delisle, qui ne put l'acquérir pour la Bibliothèque nationale, et la mort du duc d'Aumale, sollicité pour acheter le manuscrit, ne put permettre à ce dernier de rester sur le territoire français. Le recueil fut porté à Londres en avril 1897, revint à Paris sans avoir retrouvé d'acquéreur, pour s'en retourner à Florence. En avril 1900, les Heures se trouvaient de nouveau en France et un bibliophile anglais, H. Yates Thompson, avisé de leur présence à Paris, acheta le manuscrit à G. Pawlowski, ancien bibliothécaire de Didot, pour l'emporter à Londres le 13 avril 1900. Le second feuillet de garde porte l'ex-libris de H. Yates Thompson : "*Ex musaeo Henrici Yates Thompson*". En juin 1919, le livre fut vendu en privé à E. Chester Beatty, qui l'offrit à son époux. Sur le second feuillet de garde se trouve l'inscription "*To A. Chester Beatty, from his loving wife Edith Beatty*".

Le 7 juin 1934, A. Chester Beatty essaya de vendre une partie de ses manuscrits. Le livre d'Heures fut vendu (lot 24) à Sotheby's. Mais l'acheteur était sans doute un agent de Chester Beatty qui lui racheta le si petit volume.

Le dernier exemple est le livre d'Heures conservé aujourd'hui à Rennes (BM, ms. 1511). Après avoir appartenu à Prigent de Coëtivy, le manuscrit se trouva en Bretagne, passé entre les mains de la famille Becmur ou Becmeur, originaire de basse Bretagne. Une certaine Anne Becmur inscrivit son ex-libris au f. 1v :

Ces presentes Heures sont et apartient a damoiselle Anne Becmur, dame du Guernigo. Ceulx ou celle qui met pranderont a ladicte du Guernigo me randeront. Et fayct le premier jour de may, l'an mil [sic ou sun?] trente et un.

C'est sans doute elle qui ajouta sur les feuillets de garde les litanies contre les épidémies. En tout cas, d'après l'écriture, moderne et par conséquent plus récente que celle de la devise de Prigent, Anne de Becmur posséda le manuscrit après l'amiral.

L'ouvrage fut en définitive acheté par la Bibliothèque municipale de Rennes, avec l'aide du FRAB (40) de Bretagne, le 10 décembre 1992 à l'hôtel Drouot de Paris, ce que l'on peut lire au f. 2v : "F. A. 1887. Vente Drouot : 10 déc. 1992"

(39) E. Deville, *La relieure française*, Paris, t. II (1930), p. 27.

(40) Fonds Régional d'Acquisition des Bibliothèques.

Conclusion

La religion, l'art et la vie séculière se trouvent rassemblés dans les livres d'Heures en une remarquable synthèse qui, de nos jours, représente peut-être leur plus grand attrait. Il n'existe pas deux livres d'Heures manuscrits semblables : chaque exemplaire a quelque chose à nous raconter qui lui appartient en propre, ce qui ne sera plus vraiment le cas avec l'avènement de l'imprimerie et par conséquent la production en masse de livres standardisés. L'imprimerie naissante a réalisé ses plus gros tirages en éditant ce type d'ouvrages.

En guise d'anecdote conclusive, c'est grâce à un livre d'Heures catholique qu'il portait sur lui que M. de Béthune, communément connu sous le nom de Sully, échappa au massacre de la Saint-Barthélemy. En voici une autre, plus proche de nous dans l'espace et dans le temps : à la fin du XIX^e siècle, A. le Braz constatait encore que, dans le pays de Léon, en Bretagne, "tout livre est un *heuriou*, ou livre d'Heures".

Roseline Harrouët
Conférence S.A.H.P.L. du 6 février 1999





Figure 1 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 108) : la représentation de Notre-Dame de Paris en arrière-plan de la miniature confirme que ce recueil fut exécuté dans la capitale.

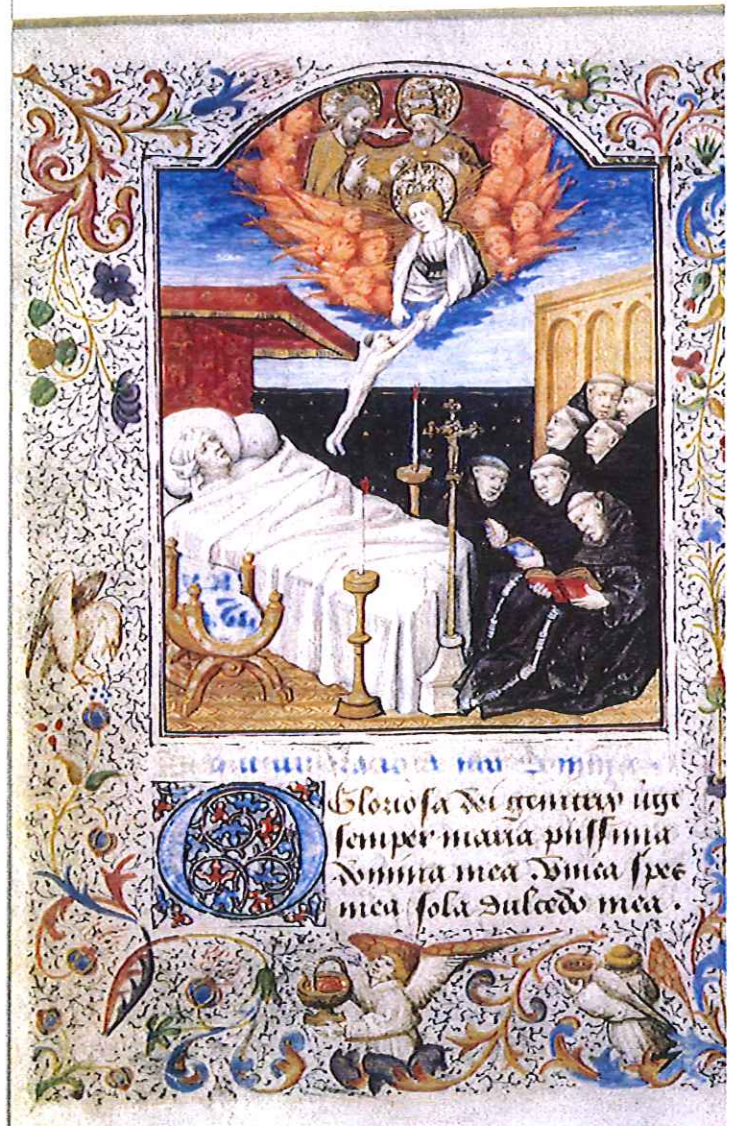


Figure 2 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 226v.) : portrait supposé de Prigent de Coëtivy rendant son âme à la Vierge

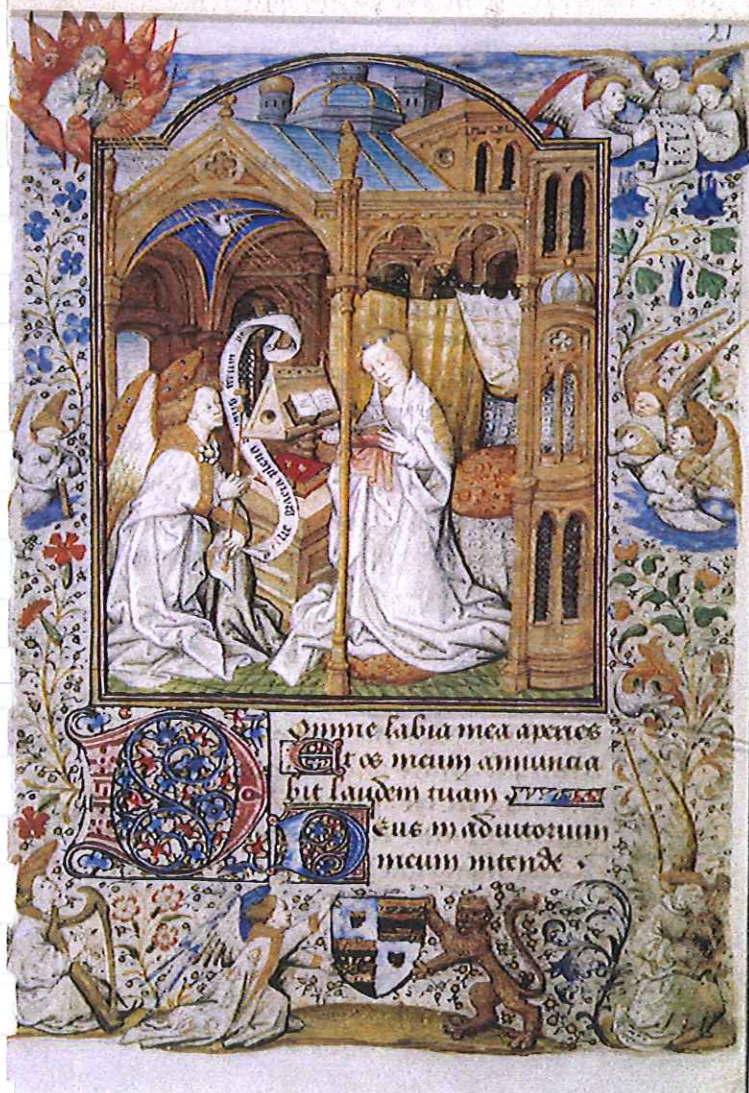


Figure 3 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 21) : armoiries de Prigent de Coëtivy, dans la marge inférieure



Figure 4 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 283v) : armoiries d'Alain de Coëtivy, dans la marge inférieure

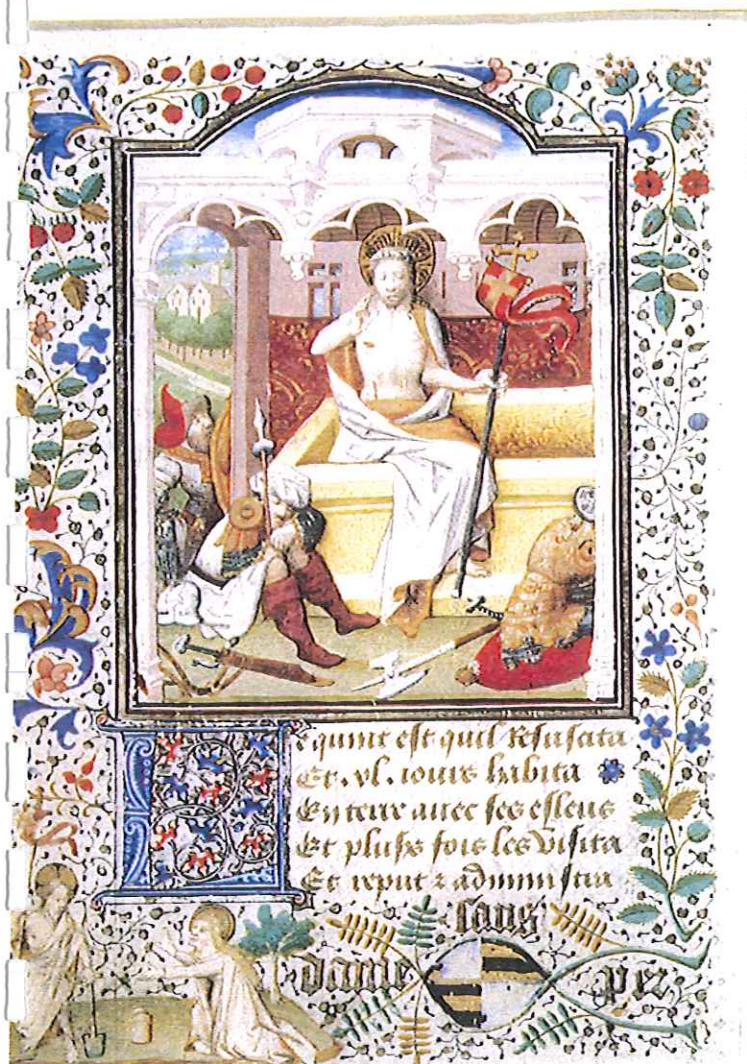


Figure 5 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 342v) : devise et armoiries de Prigent de Coëtivy, dans la marge inférieure

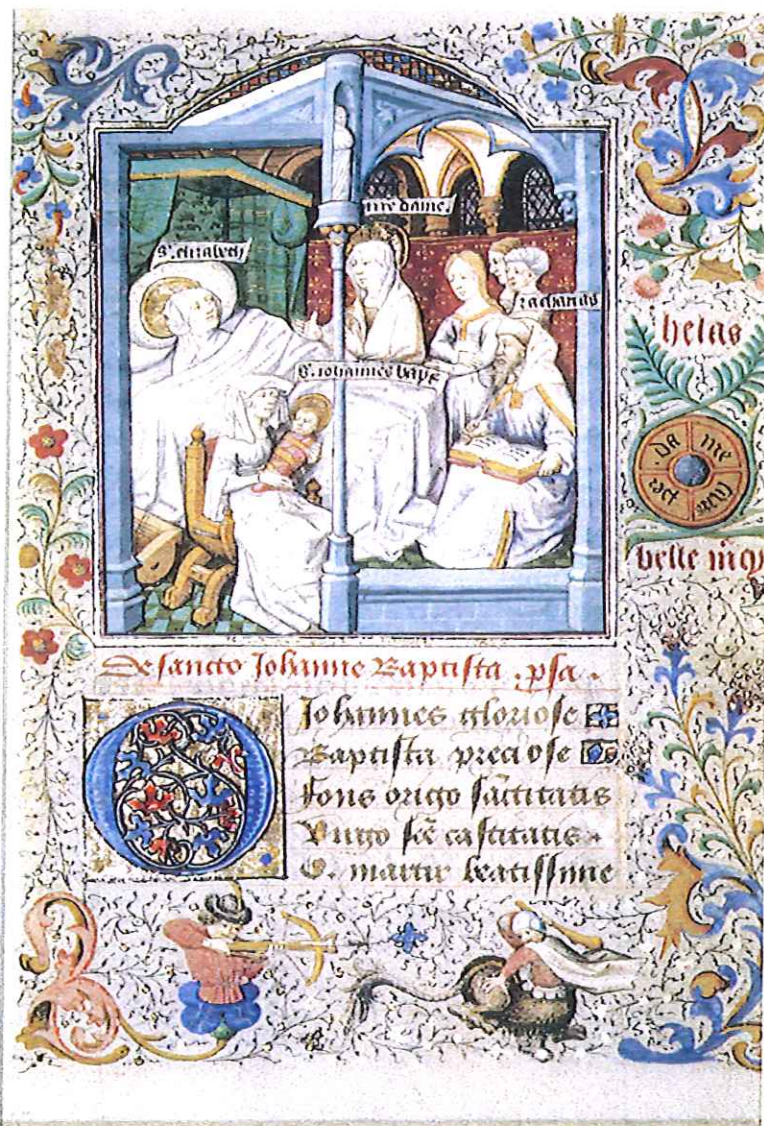


Figure 6 : livre d'Heures à l'usage de Paris, dit de Coëtivy (Dublin, Chester Beatty Library, Western ms. 82, f. 307v) : devise et armoiries de Prigent de Coëtivy, dans la marge de droite

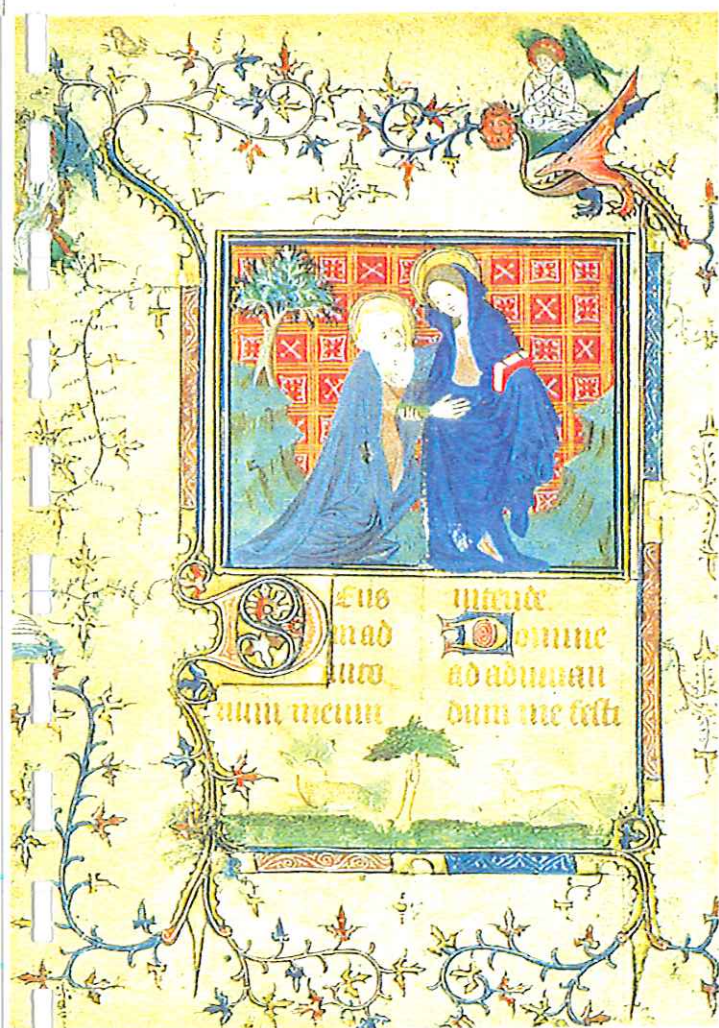


Figure 7 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 28v) : la Visitation, au début de Laudes



Figure 8 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 45) : la Nativité, au début de Prime

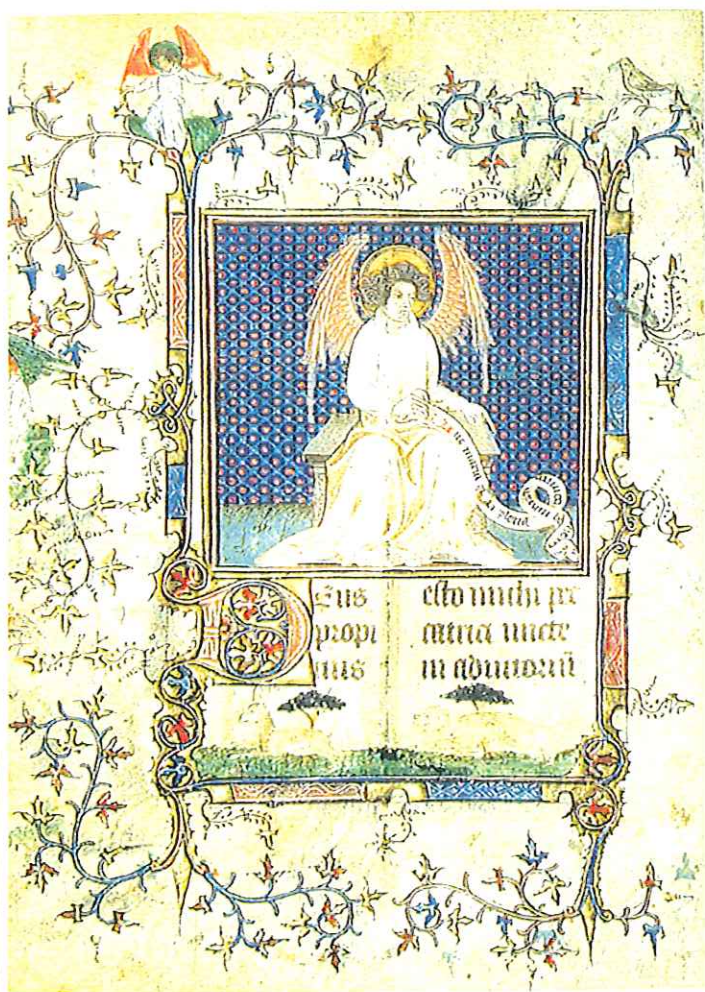


Figure 9 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 183v : le suffrage de Gabriel est formulé au féminin : « *Deus propicius esto michi peccatrici* »

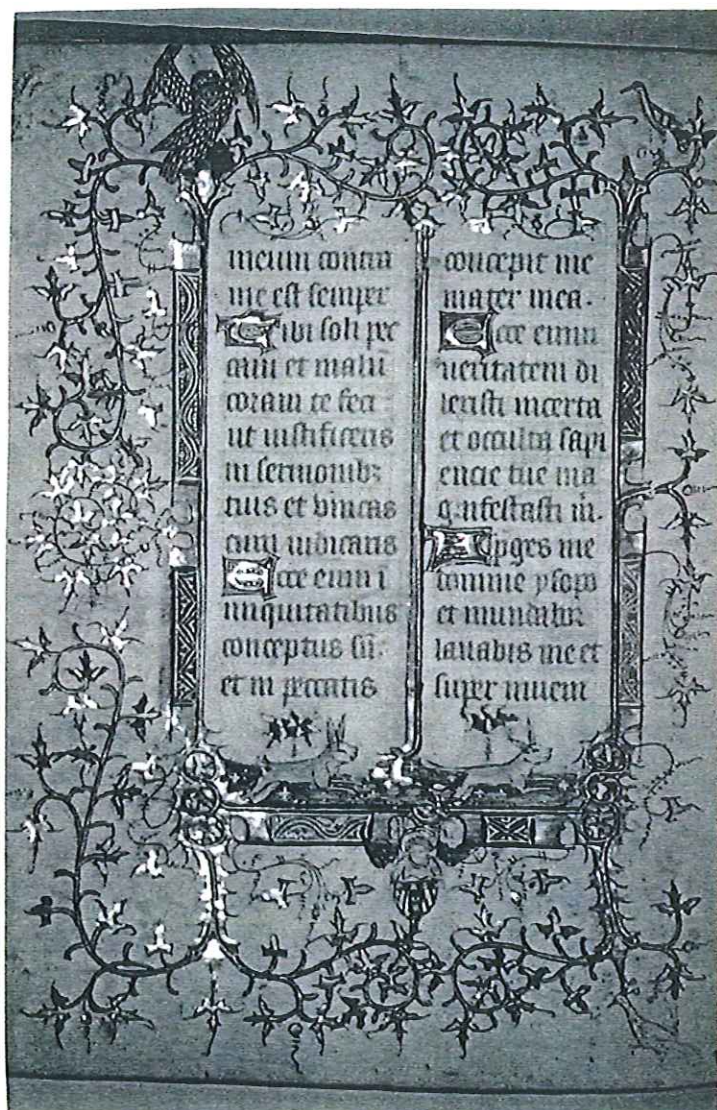


Figure 10 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 84v) : un ange supporte l'écu des *arma Christi*, dans la marge inférieure

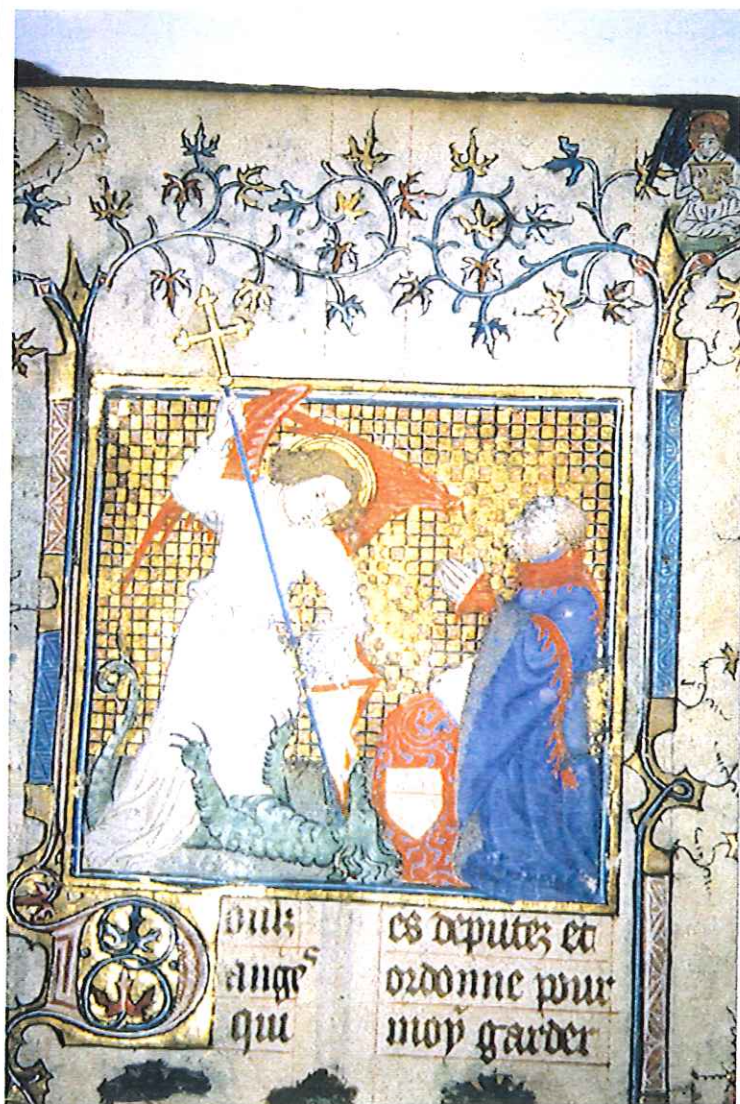


Figure 11 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 251) : s. Michel accompagné d'un orant au visage effacé, un écusson d'armoiries demeuré blanc à ses côtés

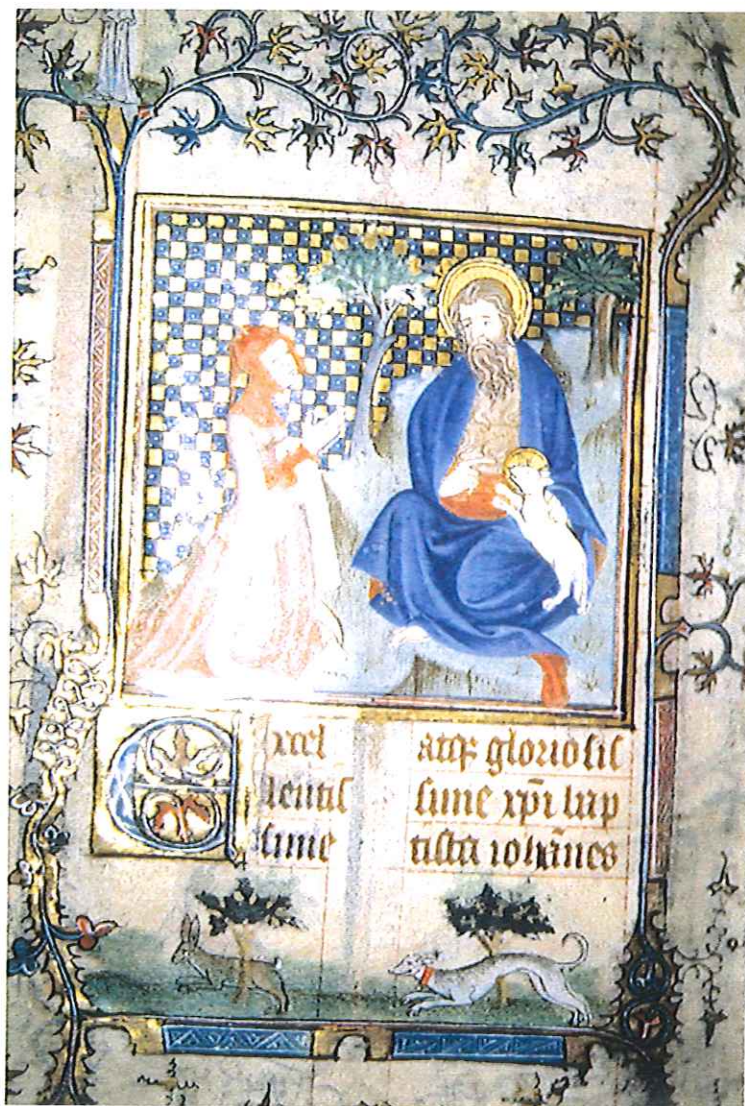


Figure 12 : livre d'Heures à l'usage de Troyes, dit de Coëtivy (Rennes, BM, ms. 1511, f. 255v) : s. Jean Baptiste, un agneau sur les genoux, est représenté avec une orante en costume civil, agenouillée

